

Service de l'enfance et de la jeunesse

Office de la jeunesse

Relax'Resto 9-11 S

Les élèves de 9-11S et des classes de raccordement bénéficient des principes de l'accueil-libre^[1]. Ils sont sous la responsabilité de l'Office de la jeunesse dès qu'ils ont badgé à leur arrivée et jusqu'à leur sortie du Relax'Resto (n'incluant pas le hall d'entrée).

Choix de l'abonnement à disposition

Relax'Resto 9-11 S Choix de l'abonnement à disposition

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Repas de midi CHF 8.-	Repas de midi CHF 8.-	Repas de midi CHF 8.-	Repas de midi CHF 8.-
Pizza CHF 7.-	Pizza CHF 7.-	Pizza CHF 7.-	Pizza CHF 7.-
Sandwich CH 5.-	Sandwich CH 5.-	Sandwich CH 5.-	Sandwich CH 5.-
Pique-nique LIBRE Sans inscription et sans surveillance	Pique-nique LIBRE Sans inscription et sans surveillance	Pique-nique LIBRE Sans inscription et sans surveillance	Pique-nique LIBRE Sans inscription et sans surveillance

Si le jeune est excusé avant 8h15, aucun frais n'est débité (frais de repas).

Les élèves scolarisés à Grand-Champ, souhaitant bénéficier (gratuitement et sans inscription) du



comme espace de pique-nique non surveillé, s'engagent à respecter la charte de comportement affichée dans le restaurant scolaire.

Si l'enfant est excusé avant 8h15, aucun frais n'est débité (frais de repas).

^[1] L'accueil-libre est fondé sur le principe de la libre-adhésion et de la participation volontaire. Les participants viennent et partent lorsqu'ils le souhaitent. Toutefois, la participation est placée sous réserve d'une inscription annuelle obligatoire pour les élèves du secondaire.